



aT/jC/cP

Délibération UPVD/CFVU 2021/9-03 n°1 du 9 mars 2021

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-1 à L712-6 ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu le règlement intérieur du FSDIE « aide sociale » ;
Vu la charte d'utilisation et règlement du FSDIE « Initiative étudiante » ;
Vu la décision n°2020-058 du 22 octobre 2020 proclamant les résultats du scrutin du 20 octobre 2020 organisé pour l'élection des représentants des personnels et des usagers aux conseils centraux ;
Vu les désignations effectuées par la délibération de UPVD/CFVU 2021/26-01 n°1 du 26 janvier 2021 concernant le renouvellement des membres des commissions statutaires relatives à la vie étudiante et complétées par la présente délibération ;
Vu l'appel à candidature réalisé en séance,

La Commission Formation et Vie Universitaire, après en avoir délibéré, a approuvé, à l'unanimité :

- *Commission de recrutement des contrats « emploi étudiant » de l'UPVD*
 - 2 enseignants élus au Conseil Académique, CFVU
↳ a été désignée : **Mme Audrey DUMAS**
- *Commission du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes – « Axe Projets Étudiants » :*
 - 4 étudiants (2 élus du CA et 2 élus au Conseil Académique, CFVU)
↳ a été désigné : **M. Maxime BENET**

Membres en exercice : 30

Membres présents ou représentés : 21

Membres n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrage valablement exprimé : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Perpignan, le 9 mars 2021

La Vice-Présidente Formation,

Annick TRUFFERT

CPI : SEVEOH / Rectorat

Diffusion : Intranet et site internet de l'UPVD